





Techni Cités

ACCUEIL > ACTUALITÉ > FRANCE > Interview : « La GPEC territoriale au niveau intercommunal : une évidente nécessité » — Pascal Fortoul

INTERCOMMUNALITÉ

Interview: « La GPEC territoriale au niveau intercommunal: une évidente nécessité » – Pascal Fortoul

Publié le 07/07/2017 • Par Jean-Marc Joannès • dans : France, Toute l'actu RH



A l'occasion de la 10e Université d'été de l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF), son président, Pascal Fortoul, détaille quelles seront, dans le cadre de la nouvelle mandature, les trois priorités de l'association.

C territoriale au l'interventions sur la voirie Rendez-vous le 5 OCTOBRE 2017 À PARIS

Casion de la 10e Université d'été de

« La solidarité intercommunale à l'épreuve des fractures territoriales », c'est le thème général des universités d'été de l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF), qui se tiennent au Grand Bornand, les 6 et 7 juillet. Avec, comme thème principal, la montée en puissance des métropoles et ses effets sur les territoires périphériques. Une préoccupation qui n'occulte pas les autres combats que l'ADGCF entend mener, explique Pascal Fortoul, président de l'ADGCF.

L'ADGCF consacre la dixième édition de son université d'été, au Grand Bornand, au risque métropolitain. Pourquoi ?

Il ne faut pas parler de risque métropolitain. Nous constatons simplement qu'il existe des fractures territoriales.

D'un côté, il y a les métropoles, que l'on présente comme liées à la mondialisation, dynamiques et bénéficiant de niveaux de croissance importants, avec des populations hyper mobiles et diplômées. De l'autre côté, les territoires périphériques subissent, eux, cette mondialisation. Ils sont délaissés et leur population a le sentiment d'être exclue et ne bénéficierait pas du dynamisme métropolitain.

L'intercommunalité a vocation à faire travailler ensemble les territoires et donc un rôle à jouer dans la lutte contre les fractures territoriales.

Selon l'ADGCF, l'intercommunalité, qui a pour vocation à faire travailler ensemble les territoires, a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les fractures territoriales.

Quelles sont les pistes proposées par l'ADGCF pour lutter contre ces fractures territoriales ?

Les réponses ne sont pas évidentes. L'intervention de Frédéric Gilli lors de la première matinée de travail de notre université, a montré toute la complexité du problème. Il faut sans doute relativiser la vision simpliste et trop tranchée de cette fracture entre les métropoles et autres territoires périphériques. Il y a l'image et la réalité.

À LIRE AUSSI

Métropolisation : « subir le ruissellement ou construire une alliance » ?

La solution réside sans doute dans une plus grande capacité à travailler ensemble, à aller au-devant de la population et la solliciter dans sa vision du territoire. Car la plus grande fracture, c'est celle entre une population avec des attentes fortes et une classe politique avec des objectifs éloignés de ces mêmes attentes.

Il s'agit donc de d'élaborer une alliance entre métropoles et territoires périphériques, et de travailler à associer la population dans la définition des projets de territoire. Et plus que toute autre structure, les intercos seront le vecteur d'implication des citoyens.

Plus que toute autre structure, les intercos seront le vecteur d'implication des citoyens

Mais l'intercommunalité ne bénéficie pas encore d'assise démocratique...

Cela reste bien sûr notre combat de toujours : donner une « assise suffrage universel » direct aux intercos. Il nous faut retrouver des alliés de poids dans ce combat, comme pouvait l'être Estelle Grelier, l'ancienne secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales. Nous avons d'ores et déjà identifié des « députés collègues ». Nous œuvrons à regrouper nos points d'appuis, à l'Assemblée







combat.

Vous défendez le principe d'une GPEC territoriale à échelle intercommunale. De quoi s'agit-il?

C'est notre premier point de contribution au projet de modernisation du statut, lié au projet de résorption des déficits publics. Il doit n'y avoir qu'un seul employeur au niveau du bloc local. On ne mesure pas les économies qui pourraient être ainsi réalisées! Avoir 1260 employeurs territoriaux, ce serait une révolution, efficace et juste.

Avoir 1260 employeurs territoriaux, ce serait une révolution, efficace et juste.

Au terme d'une période de dix à douze ans, on pourrait aligner les statuts et mettre fin à des injustices importantes entre agents sur un même bassin. Cela serait bénéfique aux agents, en leur offrant des perspectives d'emploi plus intéressantes du fait de leur appartenance à une structure plus importante. Et cela mettrait également fin à de véritables inégalités en termes de rémunération, de droits et de prestations sociales, d'une commune à l'autre.

A LIRE AUSSI

Evolution du statut de la fonction publique : les douze propositions de l'ADGCF

Les maires risquent de s'opposer fortement à cette proposition!

Mais cela n'enlèveraient rien à l'autonomie des collectivités! La structure intercommunale mettrait à disposition des communes les personnels nécessaires. Ils resteraient donc sous l'autorité du maire, qui aurait en conséquence beaucoup moins de contraintes de gestion.

Cela me paraît tellement rationnel efficace et nécessaire que j'aurais du mal à comprendre que l'on s'oppose à cette proposition !









FOURNISSEURS PUBLIC EXPO



Couchette gain de place L: 105 cm - l: 54 cm. WESCO

Demander un devis >



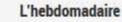
Tapis Hip Hop UNI Carré
WESCO

Demander un devis >



Jeux d'imitation : Porteur biplace avion WESCO

Demander un devis >





N° 2374 - 10/07/2017 Sommaire • Archives

JE M'ABONNE

Le supplément



PDF • Archives

Toutes les offres à votre disposition



et ses services numériques!

S'ABONNER









La newsletter Quotidienne

> Inscription gratuite

version numérique

> Un numéro en démo

Le magazine en

l'appli mobile Gazette kiosk

Magazine feuilletable sur





Suivez la Gazette





Une marque du groupe



Contacts Mentions légales Abonnement - Pack Info

Tout savoir sur la Gazette